



# QUESTIONS À POSER PENDANT UNE VISITE

## Les charges

Les charges, sont elles forfaitaires ou au réel avec une régularisation une fois par an ? Renseignez-vous sur ce que comprennent les charges.

## Les frais d'entretien

Quel est le montant des frais d'entretien à la charge du locataire ?

Ces frais peuvent concerner : la révision annuelle d'une chaudière individuelle au gaz ou au fioul, le ramonage d'une cheminée, l'entretien du jardin et d'une fosse septique.

## Les travaux

Quels sont les travaux d'aménagement (peintures, sols ...) que le propriétaire vous autorise à faire ?

Renseignez-vous sur ses directives en ce qui concerne les couleurs ou les matériaux. S'il est possible d'aménager l'appartement en installant des parois mobiles ou en perçant les murs.

## Isolation, chauffage

Le logement est-il bien isolé (fiez-vous aux diagnostics énergétiques) ? Quel est le type de chauffage ? Quel est le mode de production d'eau chaude ? Les fenêtres sont-elles en double vitrage ?

## Logement meublé

Si le logement est loué meublé et que le locataire précédent y vit encore au moment de la visite, penser à demander quels sont les meubles qui vont rester.

## Connexion internet

Le logement est-il éligible à la fibre ? À l'heure où le télétravail est en plein essor, avoir une bonne connexion internet devient primordial ! Si elle n'est pas encore installée demandez s'il est possible de procéder au branchement.

## Stationnement

Le bien a-t-il une place de parking, un local à vélo ? Des frais supplémentaires sont-ils à prévoir ? Est-ce sécurisé et accessible directement depuis l'immeuble ou la maison ? Si ce n'est pas le cas, demander si le stationnement dans la rue est possible.

